

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 10
Avis aux éducateurs.....	p. 14
PV Comité de Direction.....	p. 16
PV Commission Féminine.....	p. 17
Engagements jeunes.....	p. 20
Informations diverses.....	p. 27

AGENDA DE LA SEMAINE

Vendredi 29 août :

- Remise des récompenses à Poitiers

Lundi 1^{er} septembre :

- Commission Féminine

Mardi 2 septembre :

- Commission des Jeunes

Mercredi 3 septembre :

- Commission Sportive
- PPF – Détection U15G à Béruges

Vendredi 5 septembre :

- AG UNAF 86 à Dissay

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

FORMATIONS

ARBITRES



SPORTIF
COURAGEUX
RESPONSABLE
ENGAGÉ
PASSIONNÉ

Informations & inscription sur malfna.fr

POITIERS

- 04, 05 & 11 octobre 2025
- 06, 07 & 13 décembre 2025
- 17, 18 & 24 janvier 2026

nouveauté / formation Gestes qui sauvent incluse



WEEK-END DES BÉNÉVOLES DE LA LFNA À CLAIREFONTAINE

Le samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025

Le District de la Vienne de Football dispose de 5 places pour ce déplacement.

Plus d'informations page 4

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



DOSSIER DE CANDIDATURE U13

Les engagements en U13 D1 et en U13 D2 phase 1 se font sur la base d'un appel à candidature.

Lien d'accès aux dossiers page 4

ENGAGEMENTS

Certains engagements en Jeunes (Garçons et Filles) et Foot Diversifié sont encore ouverts sur Footclubs.

Dates de fin d'engagements et explications page 3



PARTENAIRE

VOS FORMATEURS

Enrick Cosson - 06 47 66 18 90
 Dirigeant fondateur des 2 entités ECP & ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes.

Jordan Durand - 06 66 91 11 76
 Formateur et conseiller en associations sportives. Jordan fait parti d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.

Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01
 Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.

Anelore Méry - 06 60 27 93 34
 Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle conçoit également des objets de communication personnalisés.

Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84
 Formateur en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 3 saisons au niveau régional.

Élodie Cervais - 06 72 68 73 35
 Formatrice DUERP, son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUERP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

NOS MISSIONS

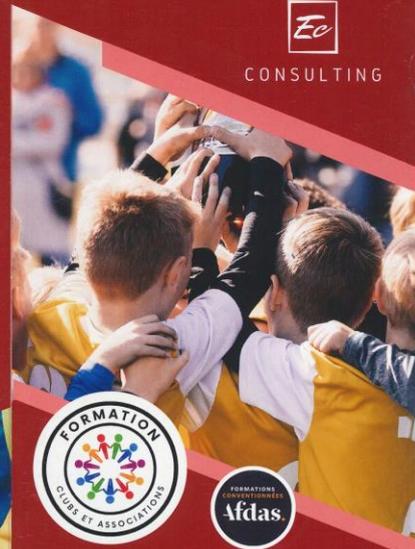
- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

EC CONSULTING

consult.perf@gmail.com
 02 36 05 63 05
 Loches
 www.eccformation.com



CONSULTING



CLUBS ET ASSOCIATIONS
 vous n'êtes plus **Seuls !**

Formation éligible au financement

Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

NOS FORMATIONS

"Bilan de compétences"
 un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.

Avoir une communication efficace pour sa structure"
 Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !

"Créer un site internet 100% sur mesure"
 Ayez un espace de communication personnalisé et illimité et gagnez en crédibilité.

"Maîtriser les bases associatives"
 Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.

"Améliorer les ressources financières de sa structure"
 Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !

"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"
 Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !

"Créer et promouvoir un événement"
 Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !

"Améliorer la gestion RH de sa structure"
 Recrutez et managez vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure.

"Analyse vidéo dans le sport"
 Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.

DUERP Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
 Optimisez la gestion de la santé au travail pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



Financer sa formation

L'Afdas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.



Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

DATES À RETENIR

- **Vendredi 29 août** : Soirée des récompenses – Gallery République 86000 Poitiers
- **Samedi 6 septembre** : Réunion de rentrée des jeunes – District de la Vienne de Football à 8h30
- **Vendredi 12 septembre** : Réunion des observateurs – District de la Vienne de Football
- **Samedi 13 septembre** : Journées d'accueil U11
- **Vendredi 19 septembre** :
 - Réunion Foot Loisirs – District de la Vienne de Football
 - Réunion des observateurs – District de la Vienne de Football
- **Samedi 20 septembre** : Journées d'accueil U7-U9
- **Vendredi 26 septembre** : Remise des récompenses Labels FFF/CA – Crédit Agricole Touraine Poitou
- **Samedi 27 septembre** :
 - Stage de cohésion des arbitres
 - Journée d'accueil foot féminin

ENGAGEMENTS

Nous vous informons que les engagements Jeunes et Foot Diversifié sont encore ouverts sur Footclubs.
Merci de saisir tous vos engagements dans le module compétitions officielles (dans Footclubs - Epreuves Championnats et Coupes).

Merci de **bien vérifier vos terrains** et **vos desideratas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...), en championnat et en coupe, (avec le nouveau logiciel, les desideratas sont conservés d'une saison à l'autre) et de les modifier si nécessaire.

A cet effet, vous trouverez une notice explicative : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/88f1785d8905c9499db3f157b144e2c9.pdf>

Saisissez l'engagement de votre équipe avant de saisir l'entente dans Footclubs – Organisation – Vie du club.

Comment créer une entente, explications : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/8681bc44892b952b17adb860fda169b5.pdf>

Nous vous remercions de bien noter les dates de fin d'engagements ci-dessous :

Pour les jeunes :

U18/U17, U17/U16, U15, U13 D1, U13 D2, U13 Brassage et U11 le 31/08/25

Pour les U13 D1 et U13 D2 un dossier de candidature sera à renvoyer en plus de l'engagement Footclubs.

U7 et U9 le 14/09/25

Les équipes U11 et U7-U9 sont à engager dans le module Compétition (dans Footclubs - Epreuves Championnats et Coupes)

Futsal Jeunes le 30/11/25

Pour les jeunes féminines :

U6-U10F le 14/09/25 dans le module Compétition (dans Footclubs - Epreuves Championnats et Coupes)

Foot Diversifié :

Foot Loisir le 11/09/25

Futsal le 14/09/25

En cas de problème consultez le portail d'assistance en cliquant sur le "?" disponible en haut à droite de l'application "Compétitions" ou via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?tag=nouveau-module-competition-1179>



DOSSIER DE CANDIDATURE U13 D1 ET D2

Pour la saison 2025/2026, les engagements en U13 D1 et en U13 D2 phase 1 se font sur la base d'un appel à candidature.

A cet effet, vous trouverez ci-dessous les dossiers de candidature ainsi que les éléments à nous communiquer :

- U13 D1 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/5821fae0a664d6a48f2b984f5a40b1e4.pdf>
- U13 D2 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/2792d56bd4aa9bbfe6a05d87aeaaf8e1.pdf>

Attention : Il faut effectuer un dossier pour chaque équipe engagée, pas un par club.

Les dossiers sont à nous retourner complétés **avant le 31 août 2025, tout comme l'engagement sur Footclubs.**

RÉUNION DE RENTRÉE DES JEUNES

Pour cette nouvelle saison, la réunion de rentrée des jeunes se déroulera :

Le samedi 6 septembre 2025

Au District de la Vienne de Football, 1 rue François Prat 86000 - Poitiers

Nous vous y accueillerons à **8h30**.

Nous vous rappelons également que la présence à cette réunion est obligatoire dans le cadre de votre participation au label et au challenge départemental.

Merci de vous inscrire avant le **mardi 2 septembre** via le lien reçu par mail.

WEEK-END DES BÉNÉVOLES DE LA LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE À CLAIREFONTAINE

Comme tous les ans, la Fédération Française de Football invite des bénévoles de toutes les Ligues pour un week-end à Clairefontaine.

Les bénévoles de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine sont invités le samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025 et **le District de la Vienne de Football dispose de 5 places** pour ce déplacement à Clairefontaine.

Les critères à respecter :

- être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant **moins de 7 ans** d'ancienneté
- les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 7 ans
- être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement
- s'assurer de la disponibilité du licencié sur le week-end complet

Informations logistiques :

Le transport en bus est assuré par la Ligue (départ du Haillan avec un arrêt à Poitiers) pour une arrivée le samedi 27 septembre 2025 à 14h à Clairefontaine et un départ de la délégation le dimanche à 11h30.

Toutes les précisions horaires vous seront bien sûr communiquées ultérieurement

Les bénévoles sont hébergés au Centre Technique de Clairefontaine.

Si vous êtes intéressés, vous devez transmettre un mail au District de la Vienne de Football (district@foot86.fff.fr) avec les coordonnées du bénévole, **avant le vendredi 12 septembre 2025 dernier délai.**

ATTESTATION D'AFFILIATION

Pour éditer les attestations d'affiliation (notamment pour le Pass'Sport), il faut effectuer la démarche suivante sur Footclubs :

1. menu organisation
2. éditions et extractions
3. attestation affiliation
4. valider

**RÉUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2025/2026**

Le District de la Vienne de Football organise en début de saison des réunions de secteur.
Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.
Pensez à réserver votre soirée ! Une invitation sera adressée à chaque club par la messagerie Zimbra.

Vendredi 3 octobre 2025 (lieu à confirmer)Secteurs 9 et 10 - Secteur du Grand Poitiers 2 (34 clubs)

Beaumont St Cyr, Biard, Bonnes, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Chauvigny, Croutelle FC, Dissay, Fontaine Le Comte, Jardres, Jaunay Marigny, Lavoux-Liniers, Ligugé, Mignaloux Beauvoir, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers BAROC, FC Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Benoît, St Julien L'Ars, Villeneuve, Vouneuil Béruges,

GJ Dissay Beaumont, GJ Montasèvres, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny.

Lundi 6 octobre 2025 (lieu à confirmer)Secteurs 1 et 2 - Secteur du Pays Loudunais et du Haut-Poitou (24 clubs)

ASM, Avanton, Beuxes, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, La Pallu, Les Trois Moutiers, Loudun, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Mouterre Silly, Neuville, Nord Vienne, Quinçay, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé Latillé.

GJ Cap Haut Poitou, GJ Sud Haut Poitou

Vendredi 10 octobre 2025 (lieu à confirmer)Secteurs 7 et 8 - Secteur des Vallées du Clain - du Pays Mélusin et du Civraisien en Poitou (29 clubs)

ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Blanzay, Brion St Secondin, Champagné St Hilaire, Châtain, Château Larcher, Coulombiers, Fleuré, La Chapelle Bâton, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Payroux Charroux-Mauprévoir, Rouillé, Savigné, Smarves Iteuil, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Valence en Poitou Olympique Club, Valence en Poitou – Couhé, Vernon, Vivonne,

GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Val de Vonne, GJ Foot Sud 86, **GJ Val de Clouère**

Lundi 13 octobre 2025 (lieu à confirmer)Secteurs 3 et 4 - Secteur du Pays Châtelleraudais (31 clubs)

Antoigné, Antran, Archigny, Availles en Châtellerault, Bonneuil Matours, Buxeuil, Cenon, **Cernay St Genest L'Envigne**, Châtellerault Portugais, Châtellerault Réunionnais, Châtellerault SO, Colombiers, Coussay les Bois, Ingrandes, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Naintré, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon FC, Pleumartin La Roche Posay, Senillé St Sauveur, St Christophe, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne,

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86, **GJ C.S.P.**

Vendredi 17 octobre 2025 (lieu à confirmer)Secteurs 5 et 6 - Secteur de Vienne et Gartempe (23 clubs)

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Dienné, Haims, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Le Vigeant, Lussac, Montmorillon, Nalliers, Paizay le Sec, Pressac, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, 3 Vallées 86, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron,

GJ 3 Vallées 86.

**LISTE DES CLUBS POUVANT BÉNÉFICIER DE MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES**

Rappel de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage : « Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 15 juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District. »

Cette liste d'attribution résulte de l'étude des mutés supplémentaires des clubs départementaux figurant sur le P.V. de la C.D. STATUT de l'ARBITRAGE du 26 juin 2025. Les clubs bénéficiant de cette disposition et n'ayant pas répondu à l'attribution avant la date limite indiquée (15/08/2025), se verront attribuer le ou les mutés supplémentaires à leur équipe 1ère SENIOR.

DEPARTEMENTAL 1

VOUNEUIL-BÉRUGES (+1 muté) – un muté pour l'équipe 1^{ère} (D1)

DEPARTEMENTAL 2

POITIERS CEP (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D2)

LA PALLU (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D2)

ROUILLÉ (+2 mutés) – sans réponse, deux mutés pour l'équipe 1^{ère} (D2)

DEPARTEMENTAL 3

A.C.G FOOT SUD 86 (+2 mutés) – sans réponse, deux mutés pour l'équipe 1^{ère} (D3)

QUINCAY (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D3)

LOUDUN (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D3)

POITIERS ASAC (+1 muté) – un muté pour l'équipe 1^{ère} (D3)

POITIERS GIBAUDERIE (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D3)

DEPARTEMENTAL 5

BLANZAY (+1 muté) – un muté pour l'équipe 1^{ère} (D5)

BUXEUIL (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D5)

SILLARS (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D5)

VENDELOGNE (+1 muté) – un muté pour l'équipe 1^{ère} (D5)

ATTRIBUTION DES ÉQUIPES RÉGIONALES BÉNÉFICIAIRES DE MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SAISON 2025/2026

U.S. CHAUVIGNY : 2 mutés supplémentaires - attribution d'un muté respectif aux équipes R2 et D2

E.S. NOUAILLE : 1 muté supplémentaire - attribution équipe 1ère (R3)

E.S. CHATEAU LARCHER : 1 muté supplémentaire - sans réponse, attribution à l'équipe 1ère (R3)

Cette liste d'attribution résulte de l'étude des mutés supplémentaires des clubs nationaux et régionaux figurant sur le P.V. de la C.R. STATUT de l'ARBITRAGE du 16 Juin 2025.



FMI – RÉINITIALISATION PARAMÉTRAGES + RAPPELS

À l'approche de la reprise des compétitions 2025-2026, vous trouverez ci-dessous quelques rappels de la Fédération Française de Football en matière d'usage de la FMI.

NOUVEAU

Note spécifique déploiement WebAPP FMI

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de nos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages par rapport à l'application traditionnelle 3.9.0 qui n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android.

Elle offre une meilleure stabilité et des fonctionnalités optimisées.

1. Versions disponibles

- **Application FMI historique**
 - Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0
 - Dernière version *Apple Store* : 3.9.0
- **⚠ Attention** : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI (cf ci-dessous)*.

- **WebApp FMI**
 - Dernière version : 5.0.5
 - Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application : [cliquez ici](#).

2. Mots de passe

Les mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ET qui étaient amenés à expirer dans les 3 prochains mois ont été réinitialisés.

Les utilisateurs doivent avoir procédé à la modification de leur mot de passe **avant le jour J** :

- Pour les utilisateurs Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs exclusivement FMI (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

3. Paramétrage utilisateurs / équipes

Les associations d'équipes de l'ensemble des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ont été réinitialisées.

Les correspondants Footclubs des clubs doivent **obligatoirement** ressaisir le bon paramétrage de chaque compte avant les premiers matchs :

- **Simplification du paramétrage** :
 - La case "*Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions*" a été supprimée
 - Seule la case "*Gestion feuille de match informatisée*" doit être COCHÉE quelle que soit la nature et l'origine de l'épreuve

- **Paramètres à vérifier** :
 - Type de Profil
 - Gestionnaire feuille de match informatisée
 - Équipes affectées :



Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur	Didier MAZEAS
Code d'accès	DMAZEAS
Type de profil	<input type="radio"/> Gestionnaire <input checked="" type="radio"/> Invité
Profil	Invité organisation, licences et compétitions
Gestion feuille de match informatisée	<input checked="" type="checkbox"/>
Signataire des demandes de licences dématérialisées	<input checked="" type="checkbox"/>
Actif	Actif
Niveau Footclubs	Utilisateur expérimenté
Téléphone	0660905757
Adresse mail	didier.mazeas@sfr.fr
Date de dernière connexion	04/11/2020 13:43:19

<input checked="" type="checkbox"/>	Catégorie	Equipe	Compétition la plus élevée
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Pruniers Us 1	Départemental 2
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Pruniers Us 2	Départemental 4 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	Pruniers Us 21	Coupe Gambardella Crédit Agricole
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14	Pruniers Us 1	U15 Départemental 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	Pruniers Us 1	U13 Départemental 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	Pruniers Us 2	U13 Départemental 3 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Football d'animation	Pruniers Us 1	U11 Critérium 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Football d'animation	Pruniers Us 2	U11 Critérium 4 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior F	Ent. Pruniers 1	Seniors Féminines À 8 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 F - U14 F	Pruniers Us 1	

NB : Pour les utilisateurs qui avaient 2 comptes pour gérer le double paramétrage lié à la case "Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions", le correspondant Footclubs du club peut supprimer le second compte.

4. Préparation des équipes

L'équipe recevante ET l'équipe visiteuse doivent réaliser la préparation des équipes via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT.**

○ Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard
- Pour les matchs du lundi : à partir du lundi matin et au plus tôt avant le match

5. Récupération des rencontres et chargement des données du match - **Uniquement l'équipe recevante !**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois.**

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi : à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche : à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du lundi : à partir du lundi matin et jusqu'à 2 heures avant le début de la rencontre

Important :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI ⇒ c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données
- L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données.** Il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

6. Ressources d'aide

- FAQ Générale FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?buildName=fmi&tag=fmi-1183>
- FAQ WebApp FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?thematic=webappfmi>



FÊTE DU SPORT – 13 ET 14 SEPTEMBRE 2025

Qu'est-ce qu'un événement « Fête du Sport » ?

Pour faire vivre l'héritage des Jeux au plus près des territoires, la Fête du Sport s'appuie sur une **stratégie de labellisation nationale**, en partenariat avec l'opération *Sentez-Vous Sport* portée par le CNOSF.

Dans ce cadre, tous les clubs, associations et collectivités qui le souhaitent peuvent organiser leurs propres événements labellisés « Fête du Sport » en les déclarant auprès du service régional compétent.

La Fête du Sport sera un lieu festif et convivial, ouvert à tous les publics pour la pratique et l'initiation au sport, dédié au sport bien-être et mettant en avant ceux qui font le sport, athlètes, para-athlètes, bénévoles, cadres du sport, etc.

Pourquoi se faire labelliser « Fête du Sport » ?

- Participer à une dynamique nationale festive, en célébrant l'héritage des Jeux de Paris 2024.
- Valoriser le sport comme levier de santé, d'inclusion et de lien social.
- Bénéficier d'une visibilité renforcée et d'un accès à des outils personnalisables.

Quels sont les critères pour obtenir le label « Fête du Sport » ?

- **Date** : L'événement doit être organisé le **14 septembre 2025**, ou à titre dérogatoire, **entre le 6 et le 21 septembre 2025** ;
- **Caractéristiques** : L'événement doit être sportif, festif, gratuit, écoresponsable et inclusif, en proposant des animations accessibles à tous, notamment aux personnes en situation de handicap ;
- **Lieu** : L'événement doit être organisé dans un lieu iconique ou populaire ;
- **Objectifs** : L'événement doit proposer des animations et initiations autour des bienfaits et des valeurs du sport et célébrer l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Vous avez **jusqu'au dimanche 7 septembre** pour faire votre demande de labellisation.

Comment déclarer votre événement

1. Remplissez le formulaire qui apparaît en renseignant les informations demandées.
2. Soumettez votre projet pour qu'il soit labellisé « Fête du Sport » par le service régional compétent.

Formulaire d'inscription : <https://form.jotform.com/251542941073353>



AVIS AUX ARBITRES

INFORMATIONS DÉBUT DE SAISON

Modifications Lois du Jeu – saison 2025/2026

Ci-dessous une présentation synthétique des modifications apportées pour la saison à venir. Elles vous seront présentées lors de la réunion de rentrée.



MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU

SAISON 2025 / 2026



8 SECONDES POUR LE GARDIEN

Nouveauté : le gardien dispose de **8 secondes pour relancer**.

Dès qu'il reste **5 secondes**, l'arbitre entame un **décompte oral, accompagné d'un geste codifié** : il lève la main, doigts visibles, et effectue un mouvement de balancier partant de l'épaule vers le haut à **chaque seconde**. Ce signal renforce la clarté de la règle et la gestion du temps de jeu.



En cas d'infraction, l'arbitre **accordera un corner** pour l'équipe adverse. Le gardien ne sera averti que s'il récidive cette pratique.

LA BALLE À TERRE

Ce qui ne change pas :

- Si le **ballon se trouvait dans la surface de réparation** au moment de l'interruption, la **balle à terre est toujours donnée au gardien de but de l'équipe défendant cette surface**

Ce qui change en 2025 :

Lorsque le ballon se trouve en dehors de la surface de réparation au moment de l'arrêt du jeu, l'IFAB précise un nouveau protocole :

- La balle à terre est donnée à **un joueur de l'équipe qui, selon l'arbitre, allait clairement récupérer la possession**
- Si **cette récupération est incertaine**, la balle à terre est donnée à **un joueur de l'équipe ayant touché le ballon en dernier (si dans la surface : au gardien)**

Maintenant, la BAT s'effectue à **l'endroit où le jeu a été arrêté**



LE PENALTY

Ce qui change en cas de double contact involontaire :

Si le but est marqué : **le but sera refusé et le penalty à retirer**

Si le but n'est pas marqué : **un coup franc indirect pour la défense sera donné**



RÔLE CRUCIAL DU CAPITAINE RENFORCÉ

Clarification officielle du rôle du capitaine dans la relation avec l'arbitre. Ce qui était déjà en pratique dans certaines compétitions depuis la saison dernière est désormais formalisé dans les Lois du Jeu : La FFF a décidé d'adopter la directive selon laquelle **seul le capitaine peut s'adresser à l'arbitre** pour obtenir des explications, et ce, **uniquement dans des conditions précises** :

- Le capitaine doit faire sa demande de **manière respectueuse, sous peine d'être également sanctionné**
- L'échange ne peut avoir lieu que pour des situations importantes (but refusé, carton rouge, penalty, etc.)
- Les autres joueurs ne doivent pas intervenir**, ce qui renforce la lisibilité et l'autorité sur le terrain

En retour, l'arbitre est invité à répondre clairement au capitaine lorsqu'il est sollicité dans ces conditions.

En cas de non respect de ces mesures, les joueurs seront avertis pour contestations, donc **exclu temporairement**

District de la Vienne de Football

Recrutement d'un Conseiller Territorial en Arbitrage (CTA) – salarié

Pour votre information, Tanguy FLOZE rejoint le District en tant que CTA. Recrutement, fidélisation, formation... sont les grandes lignes de ses missions. Une excellente nouvelle pour l'arbitrage départemental et sa structuration !

Calendrier prévisionnel / dates à venir

Etant donné la future implication de Tanguy dans les missions ci-dessus, le calendrier prévisionnel des actions de la Commission Départementale d'Arbitrage cette saison ne paraîtra qu'après son arrivée prévue le 1^{er} septembre à ce jour. Néanmoins, nous souhaitons vous communiquer les premières dates importantes à venir :

- Réunion de rentrée / stage de cohésion

Elle aura lieu le **samedi 27 septembre prochain** de 8h00 à 16h30, le lieu vous sera communiqué prochainement. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date importante du début de saison.

Pour rappel, l'ensemble des arbitres (stagiaires, jeunes, seniors) toutes catégories confondues est conviée à ce rassemblement, ainsi que les observateurs.

Le formulaire d'inscription sera adressé début septembre.

- Tests physiques arbitres départementaux

Voir ci-après, rubrique « Tests physiques arbitres 2025/2026 ».



- Stage spécifique assistants départementaux
Il aura lieu le samedi 1^{er} novembre 2025 dans le District 79.

Renouvellement saison à venir

114 arbitres sont désignables à ce jour (dossier complet = aptitude médicale – *DMA ou QS Sport transmis* – demande de licence arbitre saisie et fiche de renseignements complétée).

Pour rappel, pour les autres, vous devez être engagé **avant le 31 août pour couvrir votre club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage. Restez vigilant !**

Coupe de France

Le second tour aura lieu dès les 30 & 31 août. Les désignations paraîtront dès le lendemain du tirage au sort effectué par la LFNA.

Pour anticiper les questions sur le défraiement, c'est la Ligue (gestionnaire de la compétition) qui, tous les ans, effectue les virements des tours 1 & 2 au mois d'octobre (en même temps que les indemnités du mois de septembre).

FIA

Les dates des formations initiales d'arbitre ont été publiées. Pour votre info et si vous souhaitez en parler au sein de votre club, trois sessions auront lieu à Poitiers.

Session 1 : 04 et 05/10/2025 + 11/10/2025

Session 2 : 06 et 07/12/2025 + 13/12/2025

Session 3 : 17 et 18/01/2026 + 24/01/2026

WhatsApp

Les groupes ont été mis à jour par catégorie. Si vous n'y êtes pas, merci de nous l'indiquer par mail.

Info J1 championnats seniors départementaux

Suite à ce communiqué (<https://foot86.fff.fr/simple/communiqué-officiel/>), merci de prendre note que les désignations pour la première journée de championnat seront donc retardées.

BUG SUR FFF OFFICIEL

Une nouvelle version de l'application Officiels FFF intégrant une correction au niveau du ressenti d'après-match, pour éviter qu'il réapparaisse sans cesse, va bientôt être disponible sur les stores Apple et Google.

En attendant, vous pouvez saisir le ressenti directement dans le Portail des Officiels et ensuite aller sur l'application Officiels FFF, le ressenti n'apparaîtra plus.

TESTS PHYSIQUES ARBITRES 2025/2026

À l'intention des arbitres départementaux (jeunes, seniors et stagiaires) + JAR désignés en senior District

Vous trouverez, [en cliquant ici](#), les informations relatives aux tests physiques des arbitres départementaux de début de saison qui auront lieu au complexe sportif de Saint Nicolas – terrain synthétique (156 route de Parthenay, 86000 POITIERS).

Les dates retenues sont les suivantes :

Mardi 09 septembre 2025 – RDV 21h00 – début des tests à 21h30

Jeudi 11 septembre 2025 - RDV 18h45 – début des tests à 19h15

Samedi 13 septembre 2025 - RDV 9h00 – début des tests à 9h30

Mardi 23 septembre 2025 - RDV 21h00 – début des tests à 21h30

Jeudi 25 septembre 2025 - RDV 18h45 – début des tests à 19h15

Sessions de rattrapage (si excusé sur l'ensemble des sessions initiales) :

Mardi 28 octobre 2025 – RDV 21h00 – début des tests à 21h30

Jeudi 27 novembre 2025 - RDV 18h45 – début des tests à 19h15

Plusieurs créneaux horaires (début de soirée, fin de soirée, samedi matin) sont proposés afin de s'adapter aux contraintes personnelles, familiales et professionnelles du plus grand nombre.

Inscription obligatoire via le lien Google Forms reçu par mail.



Pour rappel, l'échec aux tests physiques entraîne une rétrogradation en cours de saison (sauf pour les D4, les JAD et les stagiaires, dont la participation reste néanmoins recommandée) tandis que la réussite aux tests physiques permet :

- D'être désigné en cas de besoin dans la catégorie supérieure.
- De prétendre à une promotion en fin de saison.

NB : Seuls les arbitres ayant un dossier médical validé par la Commission Médicale Départementale pour la saison 2025-2026 pourront participer aux tests physiques.

MANIFESTATIONS UNAF 86

Ci-dessous la liste et les dates des événements futurs organisés par l'UNAF 86 :

- Assemblée Générale de l'UNAF 86 : 5 septembre 2025 - 18h30 - Dissay
- **Loto UNAF 86 : 11 octobre 2025 – 86300 Fleix**
- AG UNAF Nouvelle-Aquitaine : 27 juin 2026 (lieu et horaire à déterminer)



UNAF 86
District de la Vienne de Football
1 rue François PRAT
86000 POITIERS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE UNAF 86

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous convier à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 5 septembre 2025 à 18h30

CLUB : C.S.Dissay

Salle Polyvalente de Dissay

Avenue du Clain 86130 DISSAY

A partir de 18h Accueil (Tombola)

Ordre du jour :

- Accueil par le président
- Présentation des invités
- Approbation du PV A.G.E. du 4/05/2024
 - Rapport Moral
 - Rapport Financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation des rapports (Moral et Financier)
 - Adhésions
 - Juridique
- Intervention des Invités
- Questions diverses

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président

Clément PAILLAUD

NB: L'A.G. sera suivie du pot de l'amitié et d'un buffet

Bien vouloir répondre à l'adresse mail suivante unaf.86.arbitres@gmail.com ou par sms au 06 27 76 54 89, de votre présence ou absence



SUPER LOTO

ORGANISÉ PAR L'UNAF 86

SAMEDI 11 OCTOBRE

SALLE DES FÊTES DE FLEIX

À PARTIR DE 14H00

Ouverture des portes à 13h00



Nombreux Lots À REMPORTEUR !

Partie Spéciale pour un Bon d'Achat de 500 €
Des Bons d'Achat de 50 € - 100 € - 200 €
TV - Trotinette électrique - Petit électroménager
De nombreux lots à gagner !

1 CARTON 3 € 3 CARTONS 8 € 7 CARTONS 15 € 10 CARTONS 20 €

PLAQUE INVISIBLE 6 CARTONS 12 € 12 CARTONS 22 €

Cartons supplémentaires et MINI-BINGO 1 CARTON 2 € 3 pour 5 € et FORMULE 20 € & 30 €

LOTO DE LA CHANCE 1 €



UNAF 86
Le Club des Arbitres



Pour réservation 06 27 76 54 89 ou 06 45 66 90 14

Buvette sur place & Parking



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2025 - 2026

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 01/12/2025	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
		Semaine 1 du 07 au 09/01/2026	
		Semaine 2 du 18 au 20/03/2026	
		Certification 05/05/2026	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 24/11/2025	08h30-17h00
		Semaine 1 du 12 au 13/01/2026	
		Semaine 2 du 09 au 10/03/2026	
		Certification 28/04/2026	
Responsable École de Football	Poitiers	Positionnement 09/10/2025	09h00-17h00
		Semaine 1 13,14/11 et 15,16/12/2025	
		Semaine 2 29,30/01 et 2,3/03/2026	
		Certification 15/04/2026	



Retrouvez toutes les
informations sur notre site
internet lfn.fff.fr





CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Poitiers	27/01/2026	A définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 03/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 19/11/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Inter-secteur 79/86	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00

Formations Professionnelles Continues (Recyclage)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
FPC	Poitiers	03/09 et 13/09/2025	09h00-18h00



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet lfn.a.fff.fr





COMITÉ DE DIRECTION

PV N°2

Consultation électronique du mardi 12 août 2025

Présidence : M. Stéphane BASQ

Membres : Mmes Béatrice MATHIEU - Sylvie TESSERAU et Nadia STOURY

MM. Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAUULT - Jean-Pierre BERNARD - Patrice BILLY - Jacky CHAUVIN - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Franck ECAULT - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Alexandre MARTINEAU - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

Personnes ayant répondu à la consultation électronique

Mme Sylvie TESSERAU

MM. Philippe BARRITAUULT - Stéphane BASQ - Jean-Pierre BERNARD - Jacky CHAUVIN - Bruno DUPUIS - Franck ECAULT - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Alexandre MARTINEAU - Jean Paul PEYNET - Christian SAVIGNY

AUTORISATION DE DELEGATION AU PRESIDENT POUR INTERJETER APPEL D'UNE DECISION REGLEMENTAIRE

Chaque saison, le Comité de Direction donne délégation à la Secrétaire Générale pour interjeter appel des décisions disciplinaires et réglementaires.

Mme Béatrice MATHIEU étant absente pour des raisons familiales, les membres du Comité autorisent Stéphane BASQ, président du District, avec 14 voix pour, à interjeter appel de la décision de la Commission Régionale d'Appel concernant le dossier Vicq sur Gartempe auprès de la commission fédérale des règlements et contentieux.

Prochain Comité sur convocation

Le Vice-Président délégué
Jean-Paul PEYNET



COMMISSION FÉMININE – PÔLE 79/86

Réunions du jeudi 21 et du lundi 25 août 2025

PV n°1

Présents : Mmes GRAVELEAU Stéphanie, MONTIGNE Sandra, RENETEAU Coralie, URANGA Adeline, MM. GAUVIN Francis, RICHARD Tony.

CONSTITUTION DES POULES DE CHAMPIONNAT ET ORGANISATION

U11/U13 :

Vingt-huit équipes réparties en 7 poules de quatre équipes pour cette première phase. Les rencontres se dérouleront en match aller seulement.

Pour la seconde phase, nous accueillerons les éventuelles nouvelles équipes. Fin des engagements le 19/10/2025.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Moncoutant (1)	Chauray / Echiré St Gelais (1)	Gatifoot (1)	Cherveux / Pays Néo Créchois (2)
FC Bressuire (1)	Niort St Florent (2)	Venise Verte / Avenir 79 (1)	Chauray / Echiré St Gelais (2)
GJ St Varaudaise (1)	Bout / Limalonges (1)	Cherveux / Pays Néo Créchois (1)	Niort St Florent (1)
Parthenay Viennay (1)	La Chapelle Bâton (2)	Lusignan (1)	La Chapelle Bâton (1)

Poule E	Poule F	Poule G
GJ Avenir 86 (1)	Ligugé (1)	Poitiers Stade (1)
Châtelleraut SO (1)	Poitiers 3 Cités (1)	GJ VVM Chauvigny (1)
Neuville (1)	Buxerolles / Vouneuil Béruges (1)	Nieuil l'Espoir (1)
GJ Sud Haut Poitou (1)	GJ VVM Chauvigny (2)	Montmorillon (1)

U14/U17 :

Dix-huit équipes avec trois poules géographiques de six équipes sur cette première phase. Les rencontres se dérouleront en match aller seulement.

Pour la seconde phase, nous accueillerons les éventuelles nouvelles équipes. Fin des engagements le 19/10/2025.

Poule A	Poule B	Poule C
Moncoutant (1)	Gatifoot (1)	Pays Néo Créchois (1)
FC Bressuire (1)	Parthenay Viennay RC (1)	Val De Boutonne Foot 79 (1)
GJ ENE 79 (1)	Lusignan (1)	U.S. La Chapelle Bat (1)
Loudun FC (1)	Chauvigny VVM GJ (2)	3 Vallées 86 GJ (1)
GJ Avenir 86 (1)	Pays Néo Créchois (2)	Montmorillon (1)
GJ Sud Haut Poitou (1)	Pays Mellois (1)	Nieuil l'Espoir (1)

U15 à 11 :

Douze équipes avec deux poules géographiques de six équipes sur cette première phase. Les rencontres se dérouleront en match aller seulement.

Pour la seconde phase, nous accueillerons les éventuelles nouvelles équipes. Fin des engagements le 19/10/2025.

Poule A	Poule B
Poitiers Stade (2)	Poitiers Stade (1)
Parthenay Viennay (1)	FC Chauray (1)
FC Bressuire (1)	FC Boutonnais (1)
Neuville (1)	GJ VVM Chauvigny (1)
Vouneuil Béruges (1)	Niort St Florent (1)
Poitiers 3 Cités (1)	Avenir79 / Venise Verte (1)

**U18 à 11 :**

Dix-huit équipes avec quatre poules géographiques (2 de 4 équipes et 2 de 5 équipes) sur cette première phase. Les rencontres se dérouleront en match aller seulement.

A la fin de cette phase, des ½ finales entre les premiers seront organisées pour déterminer les montées en R1 Ligue fin octobre. A savoir : le premier de la poule A rencontrera le premier de la poule B et le premier de la poule C rencontrera le premier de la poule D, le 25 octobre chez le premier nommé.

Pour la seconde phase, nous accueillerons les éventuelles nouvelles équipes. Fin des engagements le 19/10/2025.

Pour cette catégorie, des arbitres centraux seront désignés pour la première phase. Les arbitres seront réglés par le District 79 et les frais seront portés sur les comptes des clubs.

Pour la seconde phase (de novembre à mai), il sera appliqué une péréquation des frais avec prélèvement comme pour les catégories seniors.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Thouars Foot 79 (1)	FC Bressuire (1)	Niort St Florent (1)	Neuville (1)
FC Gâtinaises (1)	CO Cerizay (1)	FC Boutonnais (1)	Jaunay Marigny (1)
Parthenay Viennay (1)	Echiré St Gelais (1)	Lusignan (1)	Buxerolles / Vouneuil Béruges (1)
Poitiers 3 Cités (1)	Niort St Florent (2)	La Chapelle Bâton (1)	Poitiers Stade (1)
		Montmorillon (2)	Montmorillon (1)

Sénior à 8 :

Vingt-trois équipes pour cette catégorie répartie en 3 poules de six équipes et une poule de cinq équipes. Les rencontres se dérouleront en match aller-retour jusqu'à décembre.

Pour la seconde phase, il sera constitué une poule haute et un mixage de plusieurs poules de niveau inférieur et géographique.

Pour la seconde phase, nous accueillerons les éventuelles nouvelles équipes. Fin des engagements le 20/12/2025.

POULE A	POULE B
FC Bressuire (2)	Bessines ASPTT (1)
Loudun (1)	Echiré St Gelais / FC Chauray (2)
Saint Sauveur 79 (1)	Champigny (1)
Sammarçolles (1)	Venise Verte / Avenir79 (1)
Senillé St Sauveur (1)	Ouzilly (1)
St Christophe (1)	
POULE C	POULE D
Nieuil l'Espoir (1)	FC Boutonnais (1)
Payroux / Charroux / Mauprévoir (1)	La Chapelle Bâton (2)
Vallée du Salleron (1)	Lezay (1)
Smarves (1)	Niort Souchéen (1)
Nalliers (1)	Brulain (1)
Sèvres Anxaumont (1)	Pays Maixentais (1)

**Senior à 11 Division 1 :**

Une poule de dix équipes en D1 avec match aller-retour sur la saison. Accession en ligue pour le premier en fin de saison suivant la réglementation.

Pour cette division, des arbitres seront désignés suivant l'organisation des années précédentes.

Division 1
Montmorillon (2)
Echiré St Gelais / FC Chauray (1)
FC Gâtinaises (1)
La Chapelle Bâton (1)
Niort St Florent (1)
Avenir 79 / Venise Verte (1)
Ligugé (1)
Moncoutant (1)
St Romans les Melle / Celles Verrines / Val Boutonne 79 (1)
Thouars Foot 79 (1)

Senior à 11 Brassage :

Vingt et une équipes en brassage avec trois poules de cinq et une poule de six équipes en match aller-retour jusqu'à décembre.

Pour la seconde phase il sera constitué une poule haute et un mixage de plusieurs poules de niveau inférieur et géographique.

Pour la seconde phase, nous accueillerons les éventuelles nouvelles équipes. Fin des engagements le 20/12/2025.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
St Cerbouillé (1)	Vicq/Gartempe (1)	Chauvigny / Jardres (1)	Ste Eanne (1)
Vrère St Léger (1)	ASM / Trois Moutiers (1)	Jaunay Marigny (2)	Fontaine le Comte (1)
Cerizay CO (1)	Cenon / Vouneuil (1)	Fleuré / Vernon (1)	Poitiers 3 Cités (3)
Boismé-Clessé (1)	Naintré (1)	Dissay (1)	Gatifoot (1)
FC3C (1)	Chauvigny / Jardres (2)	Neuville (1)	Niort St Florent (2)
			Pays Mellois (1)

Le secrétaire de séance :

Francis GAUVIN



ENGAGEMENTS JEUNES

ENGAGEMENT U17/U18	
NOM DU CLUB	ENGAGÉ
POITIERS BAROC 1	X
CEP POITIERS 1892 1	X
G.J. VALLEE VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY 4	X
GJ CAP HAUT POITOU 1	X
GJ DISSAY BEAUMONT SAINT CYR 2	X
GJ FOOT SUD 86 1	X
JAUNAY MARIGNY US 1	X
LOUDUN 1	X
MIGNE AUXANCES US 3	X
MIREBEAU 2	X
MONTASEVRES GJ 2	X
POITIERS 3 CITES 1	X
UES MONTMORILLON 3	X

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- **0** U15

- U16/U17

- U18 SANS LIMITE

ACCESSION EN U18 R2 A LA FIN DE LA SAISON



ENGAGEMENT U16/U17	
NOM DU CLUB	ENGAGÉ
A.S. PORTUGAIS CHATELLERAULT 1	X
A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS 2	X
C.A. NEUVILLE 3	X
C.S. NAINTRE 1	X
E.S. BUXEROLLES 2	X
ESP.S. ST BENOIT 1	X
ESP.S. ST BENOIT 2	X
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1	X
GJ DISSAY BEAUMONT 1	X
GJ ESPOIR SUD POITIERS 4	X
GJ MONTASEVRES 1	X
GJ SUD HAUT POITOU 1	X
GJ VAL DE CLOUERE 1	X
GJ VAL DE VONNE 1	X
GROUPEMENT DE JEUNES DES 3 VALLEES 86 1	X
GROUPEMENT DE JEUNES VVM CHAUVIGNY 3	X
GROUPEMENT JEUNES AVENIR 86 1	X
GROUPEMENT JEUNES AVENIR 86 2	X
U.ET.S. MONTMORILLON 2	X
U.S. MIGNE AUXANCES 2	X
U.S. MIREBEAU 1	X
VALENCE EN POITOU O. C. 1	X
VOUNEUIL BERUGES 1	X

CONDITIONS DE PARTICIPATION :**- 3 U15 MAXIMUM****- U16/U17****- 0 U18**



ENGAGEMENT U15 BRASSAGE	
NOM DU CLUB	ENGAGÉ
A.S. PORTUGAIS CHATELLERAULT 1	X
A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS 2	X
A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS 3	X
C.A. NEUVILLE 2	X
C.A. ST SAVIN ST GERMAIN 1	X
C.S. NAINTRE 1	X
CEP POITIERS 1892 1	X
CEP POITIERS 1892 2	X
E.S. BUXEROLLES 2	X
ESPE. AVAILLES EN CHATELLERAULT 1	X
F.C. BIARD 1	X
F.C. LOUDUN 1	X
G.J. VAL DE VONNE 2	X
G.J. VALLEE VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY 2	X
G.J. VALLEE VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY 3	X
GJ DISSAY BEAUMONT SAINT CYR 2	X
GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	X
GJ FOOT SUD 86 1	X
GJ MONTASEVRES 1	X
GJ MONTASEVRES 2	X
GROUPEMENT DE JEUNES DES 3 VALLEES 86 1	X
GROUPEMENT JEUNES AVENIR 86 1	X
GROUPEMENT JEUNES AVENIR 86 2	X
GROUPEMENT JEUNES SUD HAUT POITOU 1	X
LA LIGUGEEENNE 1	X
VALDIVIENNE 1	X
GJ CAP HAUT POITOU 1	X
U.S. MIGNE AUXANCES 2	X
U.S. MIREBEAU 1	X
US JAUNAY MARIGNY 1	X
VALENCE EN POITOU O. C. 1	X
FC VOUNEUIL BERUGES 1	X
FC VOUNEUIL BERUGES 2	X
FC ASM 1	X
CHASSENEUIL ST GEORGES 1	X
GJ CSP 1	X
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1	X
LA LIGUGEEENNE 2	X
U.S. MIGNE AUXANCES 3	X
JS NIEUIL L'ESPOIR 1	X
U.S. THURE BESSE 1	X
UCSE 1	X



U13 D1	Club	Equipe	Dossier reçu	Engagement Footclubs	Candidature
1	Buxerolles	1	11/07/2025	04/08/2025	complète
2	Ozon	1	16/07/2025	10/07/2025	complète
3	Gj Dissay Beaumont	1	20/07/2025	11/07/2025	complète
4	Gj Sud Haut Poitou	1	28/07/2025	15/08/2025	complète
5	Gj VVM Chauvigny	1	11/07/2025	11/07/2025	complète
6	Poitiers 3 Cités	1	X	11/07/2025	incomplète
7	Gj Montasèvres	1	13/08/2025	18/08/2025	complète
8	Gj Espoir Sud Poitiers	1	14/08/2025	14/08/2025	complète
9	Migné Auxances	1	19/08/2025	23/08/2025	complète
10	Neuville	1	19/08/2025	21/08/2025	complète
11	SO Châtelleraut	1	20/08/2025	X	incomplète
12	Montmorillon	1	26/08/2025	28/08/2025	incomplète
13	Stade Poitevin	1	25/08/2025	28/08/2025	incomplète
14	Gj Foot Sud	1	25/08/2025	27/08/2025	complète
15	Châtelleraut Portugais	1	26/08/2025	26/08/2025	incomplète
16	Poitiers ASAC	1	27/08/2025	X	incomplète
17	St Benoit	1	X	27/08/2025	incomplète
18	Gj Val de Vonne	1	28/08/2025	28/08/2025	complète



U13 D2	Club	Equipe	Dossier reçu	Engagement Footclubs	Candidature
1	Buxerolles	2	11/07/2025	04/08/2025	complète
2	Buxerolles	3	11/07/2025	X	incomplète
3	Ozon	2	16/07/2025	29/08/2025	complète
4	Gj Dissay Beaumont	2	20/07/2025	11/07/2025	complète
5	Gj Cap Haut Poitou	1	17/07/2025	17/07/2025	complète
6	Gj Sud Haut Poitou	2	28/07/2025	15/08/2025	complète
7	Gj VVM Chauvigny	2	11/07/2025	13/08/2025	complète
8	Nieuil L'Espoir	1	31/07/2025	21/07/2025	complète
9	Loudun	1	X	11/07/2025	incomplète
10	Gj 3 Vallées 86	1	11/08/2025	18/08/2025	complète
11	Chasseneuil St Georges	1	11/08/2025	12/08/2025	complète
12	Gj Espoir Sud Poitiers	2	14/08/2025	14/08/2025	complète
13	Gj Espoir Sud Poitiers	3	14/08/2025	14/08/2025	complète
14	Migné Auxances	2	19/08/2025	23/08/2025	complète
15	Neuville	2	19/08/2025	X	incomplète
16	SO Châtelleraut	2	20/08/2025	X	incomplète
17	Gj Antoigné Ingrandes	1	25/08/2025	28/08/2025	complète
18	Montmorillon	2	26/08/2025	28/08/2025	complète
19	Jaunay Marigny	1	25/08/2025	27/08/2025	complète
20	Gj Avenir 86	1	X	25/08/2025	incomplète
21	Stade Poitevin	2	25/08/2025	28/08/2025	complète
22	Stade Poitevin	3	25/08/2025	28/08/2025	complète
23	Poitiers ASAC	2	27/08/2025	X	incomplète
24	St Benoit	2	X	27/08/2025	incomplète



ENGAGEMENT U13 BRASSAGE	
NOM DU CLUB	ENGAGÉ
A.S. COLOMBIERS	X
A.S. PORTUGAIS CHATELLERAULT 2	X
A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS 3	X
A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS 4	X
C.A. NEUVILLE 3	X
C.A. ST SAVIN ST GERMAIN 2	X
C.S. NAINTRE 1	X
POITIERS GIBAUDERIE 1	X
CEP POITIERS 1892 2	X
ENT.S. DES TROIS CITES POITIERS 2	X
ESP.S. ST BENOIT 2	X
F.C. A.S.M. 1	X
F.C. BIARD 1	X
F.C. LOUDUN 2	X
FOOTBALL CLUB VOUNEUIL BÉRUGES 1	X
FOOTBALL CLUB VOUNEUIL BÉRUGES 2	X
GJ FOOT SUD 86 2	X
G.J. VAL DE VONNE 2	X
G.J. VALLEE VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY 3	X
G.J. VALLEE VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY 4	X
GJ DISSAY BEAUMONT SAINT CYR 3	X
GJ DISSAY BEAUMONT SAINT CYR 4	X
GJ ESPOIR SUD POITIERS 5	X
GJ ESPOIR SUD POITIERS 4	X
GJ MONTASEVRES 2	X
GROUPEMENT DE JEUNES DES 3 VALLEES 86 2	X
OZON F. C. 3	X
U. S. THURE BESSE 1	X
U.ET.S. MONTMORILLON 3	X
UCSE	X
U.S. MIGNE AUXANCES 3	X
U.S. MIREBEAU 1	X
U.S. SAMMARCOLLES 1	X
U.S. VIVONNE F. 1	X
U.S.AM. BONNEUIL MATOURS 1	X
U.S.AM. BONNEUIL MATOURS 2	X
CHASSENEUIL ST GEORGES 2	X
GJ CSP	X
VALENCE EN POITOU OC 1	X
GJ ANTOIGNE INGRANDES 2	X
GJ FOOT SUD 86 2	X
SO CHATELLERAULT 3	X
GJ CAP HAUT POITOU	X
GJ AVENIR 86 2	X
A.S. MIGNALOUX 1	X
STADE POITEVIN 4	X
VALDIVIENNE 1	X
GJ SUD HAUT POITOU 3	X



ENGAGEMENT 11

NOM DU CLUB	ENGAGÉ	NIVEAU
E.S. BUXEROLLES 1	X	1
GJ DISSAY BEAUMONT SAINT CYR 1	X	1
GJ SUD HAUT POITOU 1	X	1
LIGUGE 1	X	1
OZON F. C. 1	X	1
POITIERS STADE 1	X	1
S.O. CHATELLERAULT 1	X	1
U.S. MIGNE AUXANCES 1	X	1
A.S. PORTUGAIS CHATELLERAULT 1	X	2
E.S. BUXEROLLES 2	X	2
GJ CAP HAUT POITOU 1	X	2
GJ DISSAY BEAUMONT SAINT CYR 2	X	2
GJ FOOT SUD 86 1	X	2
GJ MONTASEVRES 1	X	2
GJ SUD HAUT POITOU 2	X	2
GROUPEMENT JEUNES AVENIR 86 1	X	2
J.S. NIEUIL L'ESPOIR 1	X	2
OZON F. C. 2	X	2
POITIERS STADE 2	X	2
POITIERS STADE 3	X	2
S.O. CHATELLERAULT 2	X	2
U.S. MIGNE AUXANCES 2	X	2
UCSE 1	X	2
US JAUNAY MARIGNY 1	X	2
G.J. VAL DE VONNE 1	X	2
A.S. PORTUGAIS CHATELLERAULT 2	X	3
CHASSENEUIL SAINT GEORGES FOOTBALL CLUB 1	X	3
E.S. BUXEROLLES 3	X	3
F.C. LOUDUN 1	X	3
G.J. VAL DE VONNE 2	X	3
GJ CAP HAUT POITOU 2	X	3
GJ CAP HAUT POITOU 3	X	3
GJ MONTASEVRES 2	X	3
GROUPEMENT JEUNES AVENIR 86 2	X	3
LES TROIS MOUTIERS	X	3
OZON F. C. 3	X	3
POITIERS STADE 4	X	3
POITIERS STADE 5	X	3
S.O. CHATELLERAULT 3	X	3
U. S. NORD VIENNE	X	3
U. S. THURE BESSE 1	X	3
U. S. THURE BESSE 2	X	3
U.S. MIGNE AUXANCES 3	X	3
U.S. VICQ SUR GARTEMPE	X	3
UCSE 2	X	3
US JAUNAY MARIGNY 2	X	3
VALDIVIENNE 1	X	3
VALDIVIENNE 2	X	3



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Stage Détection/Sélection U15 Garçons



CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2011.

MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 à BERUGES

au Stade des Cours (terrain Honneur en herbe - 86190)

(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h30)

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe

Liste des 37 joueurs (dont 3 Gardiens de But) convoqués :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : PERNES Martin, CHABOISSON Louis, ANTIGNY Axel, RENAULT Andy, PLANCHET Maxens, EPINOUX Jehann
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : COPPENS Yannis
- G.J VAL de VONNE : BOUET Adrien
- MIGNE-AUXANCES : CHAUVIN Kylian, MARTIN Hélian, MOUSSET Maël, DRAME Aboubacar, ARTUS Adam, EL GOTO Adam, SAHKO Soriba
- MONTMORILLON : PERRIN Titouan, THEZARD Nathan, AUPETIT Etane, BERGER Maël
- NEUVILLE : OUSSENI Yllan, VALETTE Edgar
- POITIERS ASAC : KHARMOUDI Reda
- STADE POITEVIN F.C : MIGAULT Niels, MADI SILAHI Naoufale, EMBOUAZZA Wassil, SANGUINITI Leo, RUIZ Nolan, CHERAFT Nassim, BOKELO Jason, CAILLAUD Gabin, AYRAULT Lucas, THOUMANGOYE Ismaël, DELHOMME Axel, DESMAZEAU Nathan, LIQUOIS Arsène, BARBOTTIN Enzo
- VOUNEUIL/BERUGES : BARBOT-MESMIN Victor

*Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.
Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique Départemental PPF 86.*



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>